

Technicien Frigoriste -VDC

Domaine

- 04. Construction
- - 04.04 Génie climatique

Organisme

FOREM - Centre de validation des compétences

Lieu de formation

Forem - centre de validation des compétences -
site Environnement
Rue Pierre & Marie Curie/Parc Initialis
7000 MONS

Organisation

Organisation modulaire Non

Type d'activité Autre

Mode d'organisation

- Mise en situation professionnelle

Critères d'accès et certifications

Type de public : 18 ans et plus et possédant certaines compétences liées au métier de technicien frigoriste sans disposer pour autant d'un diplôme ou d'un certificat officiel

Titre requis :

Certification :

Renseignements

À l'issue d'une évaluation pratique auprès d'un jury, vos acquis professionnels peuvent être reconnus officiellement par la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région bruxelloise. En fonction des compétences que vous maîtrisez, vous disposerez alors d'un ou de plusieurs Titres de compétence relatifs au métier de technicien frigoriste. Un titre de compétence est une pièce officielle qui reconnaît votre compétence. Vous pouvez l'utiliser pour : - valoriser vos acquis - attester de vos compétences réelles - renforcer vos projets de promotion, de mobilité ou de formation professionnelle

Contact

FOREM (CVC)

Siège social

Madame Angélique Claes
065/32 73 89
serviceclientele.mons@forem.be
<http://www.validationdescompetences.be>
Rue des Verts Pâturages, 10
7000 MONS